

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-six, le 20 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Stéphanie HOUSET, Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Corine ARSAC, Suzanne BROT, Damien COHEN, Jérémy FERNANDEZ, Isabelle WICKI, Jérémy POURCHAILLE, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Alain MONTEUX, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Michel BERNE, Anna ROMAJO, Guy LE DROGO, Marie-Renée AVON, Dorian DANTIN, Jean-Michel BOCHATON, Marie-José BAYOUD-TORRES, Claude ILLY, Sandrine AUGIER, Manuel HERRERO (à compter du point 2.11), Sylvie DELOCHE, Daniel GROUSSON.

POUVOIRS : Lilian CHAMBONNET à Antonin KOSZULINSKI ; Patrick GROUPIERRE à Suzanne BROT ; Magalie MAS à Stéphanie HOUSET ;

ABSENTS : Manuel HERRERO (jusqu'au point 2.10).

Objet : 4- Fiscalité locale directe - Taux d'imposition - (Rapporteur : G. GIRARD)

Conformément à l'engagement pris lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il n'y aura pas de hausse des taux d'imposition en 2026.

Le Conseil Municipal, par 33 voix pour, vote pour l'année 2026, les taux d'imposition comme suit :

- Taux foncier bâti : 33,27 %
- Taux foncier non bâti : 53,19 %
- Taux taxe d'habitation : 11,12 %

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 21 avril 2026

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Portes-lès-Valence, with the text 'Mairie de Portes-lès-Valence' and '39100' visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.